

2006

22^e édition

Prix
en 

journalisme en loisir

Conseil québécois du LOISIR

*Cérémonie de remise des bourses
8 novembre 2006*

P
**Programme
souvenir**

ISBN 978-2-922551-54-9

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, novembre 2006

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, novembre 2006



journalisme en loisir

Conseil québécois du LOISIR

Cérémonie de remise
DU PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR

Présentatrice

Madame Céline-Marie Bouchard,

Journaliste-animatrice

Le mercredi 8 novembre 2006

11 heures

Salle John-Molson

Brasseries Molson

Montréal



Message du CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

Au nom du Conseil québécois du loisir, je tiens sincèrement à remercier tous les journalistes permanents ou pigistes, les rédacteurs en chef, les directeurs de l'information, les réalisateurs et producteurs qui ont soumis des candidatures à cette 22^e édition du Prix de journalisme en loisir.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du jury, présidé cette année par monsieur Pierre Sormany, rédacteur de Découverte, La Semaine verte et L'Épicerie ainsi qu'à la direction des enquêtes, documentaires et affaires publiques à la Société Radio-Canada. La tâche des membres du jury est presque une mission : analyser, comparer, juger des centaines de documents écrits, audio et vidéo. Si on additionne la somme de l'expérience de chacun des membres du jury, on comprend comment ils ont relevé ce défi avec brio... en sacrifiant cependant quelques belles journées d'été!

Le Prix de journalisme en loisir vise à souligner et reconnaître le travail des journalistes qui permettent à la population d'être mieux informée sur la multitude d'activités de loisir. Les documents reçus en 2006 permettent non seulement de découvrir la diversité du milieu du loisir, mais démontrent également tout son rayonnement : sa contribution à l'amélioration de la qualité de vie des communautés, autant sur le plan social, culturel, qu'économique.

En terminant, nous tenons à remercier pour leur soutien financier le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que Molson, commanditaire fidèle depuis 22 ans et hôte de la remise annuelle du Prix.

Félicitations à vous tous!

A handwritten signature in black ink, reading "Michel Beauregard".

Michel Beauregard
Président

Message de MOLSON



Depuis 1786, année de sa fondation à Montréal, Molson fait honneur à une tradition solidement instaurée par John Molson et ancrée dans sa culture et ses valeurs : s'impliquer dans les milieux où nous vivons, travaillons et exerçons nos loisirs et surtout, redonner à la communauté.

C'est donc dans cet esprit de continuité que depuis plus de vingt ans, Molson appuie fièrement le Prix de journalisme en loisir.

Quel plaisir de s'associer au travail journalistique de ceux et celles qui contribuent au rayonnement des activités récréatives et sportives dans la population!

Continuez à nous faire découvrir mille et une activités... mille et un plaisirs!

Félicitations aux finalistes!

A handwritten signature in cursive script that reads "Marieke Tremblay".

Marieke Tremblay
Vice-présidente, Affaires corporatives
Molson Canada



Conseil québécois du LOISIR

Organisé par le Conseil québécois du loisir, le Prix de journalisme en loisir vise à reconnaître l'excellence du travail des journalistes. Ces derniers contribuent à faire mieux connaître l'apport des intervenants associatifs dans le domaine du loisir, la diversité des pratiques de loisir, notamment sur les plans individuel, social, environnemental et économique.

Pour chacune des cinq catégories, Radio, Télévision, Quotidiens, Hebdos locaux et régionaux et Périodiques, le lauréat du premier prix reçoit une bourse de 1 000 \$; une bourse de 200 \$ est remise au gagnant du deuxième prix et une bourse de 100 \$ au troisième prix. Dans le cas d'un coup de coeur du jury, la bourse accordée est de 250 \$.

Le jury est composé de quatre représentants des médias et un du milieu du loisir. Le jury évalue les documents en fonction de critères tels que la qualité journalistique, la qualité de la langue, le style et l'apport à une meilleure connaissance du loisir.

La tenue du Prix de journalisme en loisir permet de signaler à la communauté en général et à celle des médias en particulier, l'importance du travail de ces relayeurs de l'information.

Le Conseil québécois du loisir est heureux de pouvoir compter sur Molson, son fidèle commanditaire depuis 22 ans, ainsi que sur ses partenaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture et des Communications.

Le jury

Le jury est indépendant et est composé majoritairement de journalistes.



1 Monsieur Yves Chabot
Professeur en Techniques
d'intervention en loisir
Cégep du Vieux Montréal

2 Monsieur Pierre Sormany
Rédacteur en chef, direction
des enquêtes, documentaires
et affaires publiques
Société Radio-Canada

3 Monsieur Gilles Bordonado
Président-directeur général
Journal La Revue

4 Madame Marie Malchelosse
Reporter sportive, information radio
Société Radio-Canada, Montréal

5 Madame Guylaine Lebel
Chef de la rédaction
Chambly Matin

Le président du jury, monsieur Pierre Sormany

Diplômé en physique à l'Université Laval, journaliste depuis plus de 30 ans (au Soleil de Québec, au Jour de Montréal, dans de nombreux magazines et à la télévision), ex-directeur et rédacteur en chef de la Revue Commerce, recherchiste et scénariste de la série documentaire Steinberg qui lui a valu trois prix Gémeaux en 1996, Pierre Sormany est présentement rédacteur de Découverte, La Semaine verte et L'Épicerie. Il enseigne le journalisme à l'Université de Montréal depuis 1979.

Programme

11 h ACCUEIL

DÉBUT DE LA CÉRÉMONIE

- Mot de madame **Valérie Molenaar**, chef, Relations publiques - Québec chez *Molson*
- Mot de monsieur **Michel Beauregard**, président du *Conseil québécois du loisir*

CATÉGORIE « RADIO »

- Mot de monsieur **Pierre Sormany**, président du jury

Finalistes :

Madame **Émilie Dubreuil**, *Macadam tribus*, Première Chaîne de Radio-Canada

Madame **Myriam Fimbry**, *Dimanche Magazine*, Première Chaîne de Radio-Canada

CATÉGORIE « HEBDOS LOCAUX ET RÉGIONAUX »

- Mot de madame **Nancy Neamtan**, présidente-directrice générale du *Chantier de l'économie sociale*

Finalistes :

Monsieur **Sylvain Daignault**, *L'Information régionale* de Châteauguay

Monsieur **Normand Laberge**, *Le Reflet* de Delson

Madame **Valérie Simard**, *Le Canada Français* de St-Jean-sur-le-Richelieu

CATÉGORIE « TÉLÉVISION »

- Mot de madame **Françoise Duranleau**, directrice du loisir au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Finalistes :

Monsieur **Jean-Patrick Balleux** et monsieur **Louis Hardy**,

Au-dessus de la mêlée, Radio-Canada

Monsieur **Guy D'Aoust**, *Adrénaline*, Radio-Canada

Monsieur **Yanick Rose**, *Découverte*, Radio-Canada

CATÉGORIE « QUOTIDIENS »

- Mot de madame **Monique Hamelin**, coordonnatrice des relations avec la Ville de Montréal au ministère de la Culture et des Communications

Finalistes :

Madame **Josée Blanchette**, *Le Devoir*

Madame **Isabelle Burgun**, *Le Devoir*

Madame **Émilie Dubreuil**, *La Presse*

CATÉGORIE « PÉRIODIQUES »

- Mot de monsieur **André Thibault**, administrateur de l'organisme *World Leisure*, membre du comité programme du *Congrès mondial du loisir Québec 2008*

Finalistes :

Monsieur **Daniel Chrétien**, *L'actualité*

Monsieur **Gary Lawrence**, *Géo Plein Air*

Monsieur **Mathieu-Robert Sauvé**, *Espaces*

ACCLAMATION DES LAURÉATS

12 h 30 Goûter dînatoire

Présentation

des finalistes de la 22^e édition

RADIO

Émilie Dubreuil – *Le retour du mini-putt* a été diffusé dans le cadre de l'émission *Macadam tribus* à Radio-Canada (Première Chaîne). Depuis la fin de l'émission sur le mini-putt au Réseau RDS, en 2000, le célèbre jeu de banlieue n'a cessé de perdre de la popularité. Cependant, des professionnels de mini-putt ont décidé de remettre ce sport au goût du jour en organisant des tournois qui remportent un succès surprenant, dans un monde où le miniature n'enlève rien à l'envergure de la passion! Depuis 2003, Émilie Dubreuil travaille à *Macadam tribus*, en ondes depuis dix ans déjà!

Myriam Fimbry – *Boxer dans le ring plutôt que dans la rue* a été diffusé à l'émission *Dimanche Magazine* à Radio-Canada (Première Chaîne). La boxe et les arts martiaux pour contrer la violence? Pourquoi pas! Ali Nestor Charles a échappé à l'enfer des gangs de rue en apprenant à boxer dans un ring. Il donne maintenant des cours gratuitement ou à tarif réduit à des jeunes issus de familles défavorisés. Ils apprennent notamment le respect de l'adversaire, découvrent la confiance en soi et passent des heures agréables au lieu de traîner dans la rue! Myriam Fimbry a travaillé dans des quotidiens et à la radio en France avant d'effectuer un stage à la radio de Radio-Canada en 1999, où elle travaille depuis.

Myriam Fimbry – *Comment faire naître le plaisir de lire chez les enfants démunis* a été diffusé à l'émission *Dimanche Magazine* à Radio-Canada (Première Chaîne). Le défi d'inciter les jeunes à la lecture est encore plus grand dans les milieux défavorisés. La journaliste a rencontré notamment des tout-petits, très volubiles en évoquant leurs lectures; des parents, désireux de perfectionner leur français pour faire la lecture à leurs marmots et d'autres immigrants, plus démunis face à ce rôle. La Soirée du conte en pyjama a été créée pour faire naître le plaisir de lire... et le défi a été relevé! Myriam Fimbry a aussi travaillé aux émissions *Sans frontières* et *Macadam tribus* ainsi qu'à la salle des nouvelles.

HEBDOS LOCAUX ET REGIONAUX

Sylvain Daignault – *Les jeux de société ont encore la cote* a paru dans *L'Information régionale* (Châteauguay). Que de moments agréables passés en famille ou entre amis autour d'un jeu de société! Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les jeux de société de notre enfance ne sont pas en voie de disparition. Plusieurs versions du même jeu ont été adaptées au goût du jour et de nouveaux jeux pour toute la famille sont apparus. Toutefois, cette activité familiale doit demeurer ludique et les parents doivent éviter le syndrome de la garderie... Sylvain Daignault a débuté sa carrière à *L'Information régionale* de Châteauguay, devenu depuis *Le Soleil du mercredi*. Il écrit également dans *Le Soleil du samedi*.

Normand Laberge – *Le juge de but ou celui qui passe son temps derrière le filet* a été publié dans *Le Reflet* (Delson). François Lapierre et Réjean Desforges cumulent, à eux deux, plus de 500 matchs comme juges de but dans une Ligue de hockey midjet AAA. Les deux Sainte-Catherinois trouvent parfois dur de prendre une décision qui va à l'encontre de l'équipe locale, mais ils ne sont pas juges de but pour se faire des amis... « *Les joueurs sont plus tolérants et les entraîneurs moins arrogants qu'avant* », disent-ils. Malgré la pression, ils adorent ce qu'ils font! Normand Laberge est journaliste à l'hebdo *Le Reflet* depuis une vingtaine d'années.

Valérie Simard – *Marjolaine Samson atteinte de la folie « scrapbooking »* a été publié dans *Le Canada français* (Saint-Jean-sur-Richelieu). Le scrapbooking consiste à mettre en valeur ses photos en les habillant de papier, de rubans, d'estampes ou de divers petits objets. Lorsque Marjolaine Samson a découvert ce passe-temps, il était encore peu connu au Québec. Trois ans plus tard, il rallie des centaines d'adeptes et plusieurs l'appliquent à la généalogie. « *Quand je fais ça, j'oublie tout et je ne vois pas le temps passer. C'est dangereux!* » Plus que jamais passionnée, Marjolaine enseigne maintenant les trucs et astuces de son loisir. Valérie Simard est journaliste à l'hebdo *Le Canada Français* depuis janvier 2005.

TÉLÉVISION

Jean-Patrick Balleux / Louis Hardy – *Enquête sur les fédérations sportives* a été diffusé à l'émission *Au-dessus de la mêlée* à Radio-Canada. Dans le cadre d'une enquête sur l'accessibilité, deux jeunes athlètes « fictifs » ont testé par courriel la capacité d'action et de réaction de 38 fédérations québécoises et de 35 associations sportives canadiennes. Critères d'évaluation : temps de réponse, précision des informations et qualité du français. La télévision a montré, jour après jour, le déroulement de l'enquête avec de belles surprises et des déceptions... À titre de chroniqueur sportif ou de reporter, Jean-Patrick Balleux participe à diverses émissions à la radio et à la télé de Radio-Canada. Louis Hardy est chroniqueur sportif au *Téléjournal Matin* depuis septembre 2006.

Guy D'Aoust – *Grand prix mal pris, même à p'tit prix* a été diffusé à l'émission *Adrénaline* à Radio-Canada. Bien qu'il attire l'élite mondiale de la discipline, le Grand prix cycliste féminin du Canada ne joue pas dans la même cour que le Grand Prix du Canada et la Coupe Rogers. L'événement est gratuit et porté à bout de bras par quelques passionnés dont le principal organisateur, Daniel Manibal. Les commandites sont plus difficiles à obtenir qu'en cyclisme masculin et, lors de la huitième édition, les sources d'inquiétude étaient nombreuses pour la survie de l'événement. Reporter et animateur à Radio-Canada, Guy D'Aoust a d'abord travaillé à la presse écrite avant de passer à la télé en 1989.

Guy D'Aoust – *L'Estrie : le développement par le sport* a été diffusé à l'émission *Adrénaline* à Radio-Canada. À la fin des années 1990, comme plusieurs autres régions administratives, l'Estrie fut jugée sévèrement dans un rapport du gouvernement du Québec sur l'usage des infrastructures et des ressources humaines en loisir et en sport. Toutefois, aucune autre région n'a réagi aussi rapidement et efficacement pour redresser la situation. Aujourd'hui, l'Estrie n'a plus de complexes. Le loisir et le sport sont utilisés comme éléments rassembleurs et outils de développement économique. Au cours des 16 dernières années, Guy D'Aoust a touché à la radio, à la télé, aux magazines et aux nouveaux médias.

Yanick Rose – *Le cœur en altitude* a été diffusé à l'émission *Découverte* à Radio-Canada et à RDI aux *Grands Reportages*. Ce documentaire scientifique tourné au Canada et en Bolivie illustre bien que les personnes greffées sont capables de s'entraîner, de relever des défis et de réaliser leurs rêves. Accompagné d'une équipe de scientifiques, le greffé cardiaque Sylvain Bédard s'est rendu à plus de 6 000 mètres d'altitude, à l'assaut du plus haut sommet de la Bolivie (6 542 mètres). Une épopée fort émouvante qui redonne espoir! Depuis 1992, le journaliste indépendant Yanick Rose a visité 39 pays pour des productions destinées à la télévision.

QUOTIDIENS

Josée Blanchette – *Givré des glaces* a été publié dans *Le Devoir*. Il y a deux mondes dans l'univers de l'escalade : les grimpeurs de rochers et les grimpeurs de glace. En Gaspésie, la journaliste s'est entretenue notamment avec le glaciériste et photographe-reporter Guillaume Vallot, venu couvrir le Festi-Glace 2006 de Québec et la Traversée de la Gaspésie. Le *trip* de ce journaliste-participant, surnommé « le givré », est de grimper les cascades de glace les plus périlleuses, afin de prendre les photos les plus saisissantes. Le Québec demeure un haut lieu mondial de la cascade de glace, laquelle ne s'apprend pas dans les livres... En plus du quotidien *Le Devoir*, Josée Blanchette collabore à différents magazines, à la radio et à la télévision.

Isabelle Burgun – *S'entraîner comme des malades* a paru dans le quotidien *Le Devoir*. Les athlètes sont prêts à dépasser les limites de leurs capacités physiques, mais, de plus en plus, ils souffrent de ce qu'on nomme le syndrome de la contre-performance inexplicquée. À l'Université de Montréal, entre autres, des chercheurs essaient d'intégrer outils technologiques et questionnaires psychologiques dans une démarche de prévention qui incitera peut-être les athlètes à se soucier davantage de leur santé. Journaliste à l'*Agence Science Presse* depuis quatre ans, Isabelle Burgun collabore notamment avec les magazines *Les Débrouillards*, *Les Explorateurs* et *Enfants Québec*.

Émilie Dubreuil – *Calleurs modernes* a paru dans *La Presse*. De concert avec la Société pour la promotion de la danse traditionnelle, Gérard Morin a mis sur pied un cours de call. Une fois par mois, ses élèves, surtout des jeunes qui veulent sauver cet art patrimonial, se rencontrent dans un sous-sol d'église du Plateau Mont-Royal et *swinguent la bacaisse* ... jusqu'à épuisement. Alors que pour leurs parents le folklore était le summum du québécois, cette jeunesse découvre un plaisir authentique et une fierté identitaire lors de ces soirées. Outre *La Presse*, Émilie Dubreuil collabore à diverses publications, dont *Urbania* et *Châtelaine*.

PÉRIODIQUES

Daniel Chrétien – *Ils jouent avec le vent* a été publié dans *L'actualité*. Autrefois confinés à la voile et au cerf-volant, les sports de vent se déclinent aujourd'hui en d'innombrables variantes. Leur popularité est en croissance depuis cinq ans. Actuellement, de 4 000 à 5 000 Québécois accrochés à leur cerf-volant surfent, skient ou roulent sur leur planche, leurs skis ou leur buggy. Aux Îles de la Madeleine, le journaliste a rencontré des fous du vent venus du monde entier. Toute la folie des sports d'action sans les dangers des sports extrêmes! Daniel Chrétien travaille à temps plein pour le magazine *L'actualité* depuis 2003.

Gary Lawrence – *Nuit blanche sur écran noir* a paru dans *Géo Plein Air*. Deuxième plus haut sommet d'Afrique à 4 200 mètres, le mont Kenya est un site spectaculaire de trekking. À 2 h 30 du matin, le journaliste s'apprête à accueillir l'aurore au sommet. À ce moment, le soleil chasse la brume, découvrant la dantesque rudesse du décor qu'il vient de traverser. Bien qu'au cours de l'ascension le journaliste ait découvert ses limites physiques, il a quand même atteint la cime du mont Kenya où il a vu une ombre, la sienne. Gary Lawrence collabore surtout au quotidien *Le Devoir*, à *Elle Québec* et à *enRoute*, en plus d'être adjoint à la rédaction du magazine *Géo Plein Air*.

Mathieu-Robert Sauvé – *Les Québécois et l'activité physique* a été publié dans *Espaces*. Au Canada, c'est le Québec qui compte le plus d'adeptes d'activités de plein air au prorata de sa population. Toutefois, entre les hyperactifs et les adeptes de l'aventure douce, il y a quatre millions de personnes qui restent encore assises sur leur chaise! La situation est particulièrement inquiétante chez les jeunes. « *Un peu, c'est mieux que rien* » disent les organismes de promotion de l'activité physique. Pour Kino-Québec, il faut poursuivre, sinon intensifier les efforts de promotion. Essayiste et biographe, Mathieu-Robert Sauvé est journaliste à *Forum* et pigiste, notamment pour *L'actualité*, *Espaces* et *Découvrir*.



UNE MISSION

Le Conseil québécois du loisir (CQL) contribue par le loisir, au développement social, culturel et économique du Québec. Il représente les organismes nationaux de loisir, regroupe et appuie la concertation des intervenants du loisir. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité.

Aux fins de mise en valeur des diverses dimensions du loisir, le Conseil québécois du loisir favorise la concertation de ses membres et des divers intervenants sur des bases sectorielles : culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme mais également dans le cadre de modes d'intervention que sont l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative.

UN RÉSEAU

Les 50 organismes nationaux de loisir et leur réseau de membres individuels ou collectifs sont l'expression de l'engagement social en loisir de milliers de citoyens qui, bénévolement, consacrent leur temps libre à une cause. L'accessibilité pour tous à des activités de qualité en loisir est le fil conducteur de cette vaste prise en charge de l'organisation du loisir par les citoyens. Des organismes nationaux, des unités régionales de loisir et de sport ainsi que des organismes locaux et régionaux sont également membres du Conseil.

Par ailleurs, le CQL convie l'ensemble des représentants des milieux associatif, régional, municipal, gouvernemental et de l'éducation, à participer à la réalisation d'événements majeurs pour le loisir tels que le Prix de journalisme en loisir, le Forum québécois du loisir et le Congrès mondial du loisir Québec 2008 ou encore, la coordination du Réseau québécois de ressources en formation.

DES FONDEMENTS

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que le loisir :

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec;
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987;
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

UNE ASSISE HISTORIQUE

Le Conseil québécois du loisir a adopté cette dénomination en 1995 et a été constitué en personne morale en 1998. Il a d'abord agi comme instance autonome mais au sein du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997 lui a assuré la reconnaissance et le soutien financier du gouvernement du Québec.

Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), de Commission des présidents (1988), de Conseil national du loisir associatif (1991) puis de Conseil québécois du loisir. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que la responsabilité volet loisir de la mission de cette corporation.

On retrouve par ailleurs les origines historiques de cette confédération dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme, le Regroupement Loisir Québec.

UNE RECONNAISSANCE GOUVERNEMENTALE

L'existence et la légitimité du Conseil québécois du loisir prennent racine chez ses membres qui déterminent de façon autonome sa mission et ses orientations lui permettant de développer et d'acquérir la reconnaissance des moyens nécessaires pour réaliser sa mission.

Le Conseil a obtenu une reconnaissance gouvernementale à diverses sources. La plus significative s'inscrit dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport adopté en 1997 qui confirme que «...le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il (le gouvernement québécois) lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impacts économiques dans le domaine du loisir.»¹

Reconnaissant la mission du Conseil notamment à l'égard de favoriser la contribution du loisir dans le développement culturel, économique et social du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport verse au Conseil un soutien financier annuel qui lui permet de réaliser ses activités à l'effet de concerter les organismes de loisir, de former les bénévoles et les intervenants, de promouvoir le bénévolat en loisir, d'assurer la représentation du loisir et de ses intervenants aux plans canadien et international et de faire de la recherche et du développement.

Le Conseil agit également à titre de regroupement (secteur loisir) au sein du Comité aviseur de l'action communautaire autonome, tel que spécifié dans la politique gouvernementale.

La reconnaissance gouvernementale du Conseil trouve aussi confirmation auprès de nombreux ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de représentations ou de développement de différents types de collaborations sous forme de projets ou d'ententes de services permettant l'atteinte de leurs propres objectifs.

¹ Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales. Cadre d'intervention gouvernemental en matière de loisir et de sport - 1997.

Les Lauréats de la 21^e édition

CATÉGORIE RADIO

Lauréate :

Madame **Émilie Dubreuil**, *Fréquence Libre*, Première Chaîne de Radio-Canada

Finalistes :

Madame **Catherine Pépin**, *Macadam tribus*, Première Chaîne de Radio-Canada

Monsieur **Akli Aït Abdallah**, *Sans frontières*, Première Chaîne de Radio-Canada

CATÉGORIE HEBDOS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Lauréate :

Madame **Nathalie Gilbert**, *La Seigneurie*

Finaliste :

Monsieur **Sylvain Daignault**, *L'Information régionale*

CATÉGORIE TÉLÉVISION

Lauréates :

Mesdames **Pasquale Turbide** et **Lucie Payeur**, Radio-Canada – *Enjeux*

Finalistes :

Mesdames **Sylvie Painchaud** et **Marièle Choquette**, Radio-Canada – *Découverte*

Monsieur **Marc Durand**, Radio-Canada – *Adrénaline*

CATÉGORIE TÉLÉVISION (COURT REPORTAGE)

Monsieur **Yvan Martineau**, *TQS*

CATÉGORIE QUOTIDIENS

Lauréate :

Madame **Sylvie St-Jacques**, *La Presse*

Finaliste :

Madame **Sophie Allard**, *La Presse*

CATÉGORIE PÉRIODIQUES

Lauréat :

Monsieur **Daniel Chrétien**, *L'actualité*

Finalistes :

Madame **Micheline Lachance**, *L'actualité*

Madame **Claudine Hébert**, *Affaires Plus*

MENTION SPÉCIALE DU JURY

Madame **Valérie Maynard**, *La Revue de Terrebonne*

Les finalistes de la 21^e édition



1^{ère} rangée : **Nathalie Gilbert** de *La Seigneurie*, lauréate catégorie Hebdos locaux et régionaux, **Claudine Hébert** de *Affaires Plus*, 3^e prix catégorie Périodiques, **Pasquale Turbide** de *Radio-Canada*, lauréate catégorie Télévision, **Micheline Lachance** de *L'actualité*, 2^e prix catégorie Périodiques, **Marièle Choquette** de *Radio-Canada*, 2^e prix catégorie Télévision, **Sylvie St-Jacques** de *La Presse*, lauréate catégorie Quotidiens, **Yvan Martineau** de *TQS*, lauréat Bourse court reportage.

2^e rangée : **Monique Dépatie**, coordonnatrice, relations communautaires chez *Molson*, **Émilie Dubreuil** de la Première Chaîne de *Radio-Canada*, lauréate catégorie Radio, **Sylvie Painchaud** de *Radio-Canada*, 2^e prix catégorie Télévision, **Lucie Payeur** de *Radio-Canada*, lauréate catégorie Télévision, **Daniel Chrétien** de *L'actualité*, lauréat catégorie Périodiques, **Sophie Allard** de *La Presse*, 2^e et 3^e prix catégorie Quotidiens, **Michel Beauregard**, président du *Conseil québécois du loisir*.

3^e rangée : **Marc Durand** de *Radio-Canada*, 3^e prix catégorie Télévision et **Sylvain Daignault** de *L'Information régionale*, 2^e prix catégorie Hebdos locaux et régionaux.

Organisé par



Conseil
québécois
du
LOISIR

Conseil québécois du loisir

4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal (Québec)
H1V 3R2

Téléphone : (514) 252-3132
Télécopieur : (514) 252.30.24
Courriel : infocql@loisirquebec.com
Site Internet : www.loisirquebec.com

Grâce au soutien financier

Québec 

Ministère du Sport
• Ministère de la Culture et des Communications

MOLSON 